



2003 - 2013

Fondation littéraire Fleur de Lys

Le pionnier québécois de l'édition en ligne sur Internet
avec impression papier et numérique à la demande

Siège social
31, rue St-Joseph, Lévis,
Québec, Canada. G6V 1A8
Tél.: 418-903-5148

<http://manuscritdepot.com/>
contact@manuscritdepot.com

Communiqué de presse

Lévis, Québec, le 13 septembre 2013

PRIX UNIQUE DU LIVRE – COMMISSION PARLEMENTAIRE

L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DU LIVRE EST MÉCONNUE ET... SECRÈTE

selon le président de l'Association nationale des éditeurs de livres

(Lévis, Québec, 13 septembre 2013) Nous nageons en plein paradoxe. D'une part, l'industrie du livre peine à répondre aux demandes de données formulées par les élus membres de la commission parlementaire sur le prix unique du livre et, d'autre part, cette industrie se dit **méconnue** et **secrète**. En effet, Jean-François Bouchard, président de l'Association nationale des éditeurs de livres, affirme que les *questions et interventions des parlementaires en Commission* sur le prix unique du livre ont pleinement révélé que «*le monde de l'édition et du livre est méconnu*».

*«Je l'ai affirmé dès le début : le livre ne fait pas de bruit. Les gens du livre non plus. Ce fut un peu moins vrai cette dernière année, quelques controverses ayant précédé le grand exercice de la Commission parlementaire de la culture. Des hauts cris ont traversé les pages d'opinions des journaux; quelques morceaux de beau linge ont été déchirés en public. Toutefois, au-delà de ces éclairs subits, **le monde de l'édition et du livre est méconnu. Les questions et interventions des parlementaires en Commission l'ont pleinement révélé.**»*

[Du haut de mon perchoir, Jean-François Bouchard, président, Association nationale des éditeurs de livres, 3 septembre 2013](#)

Or, les parlementaires de la commission parlementaire sur le prix unique du livre ne manquent certainement pas de volonté pour mieux connaître les rouages de l'industrie. Ils ont demandé à plusieurs reprises aux représentants de l'industrie des données précises, mais ces derniers ont répondu régulièrement être dans l'impossibilité de fournir de telles données aux parlementaires allant jusqu'à se renvoyer la balle, parfois sur des questions très simples. Par exemple, l'Association nationale des éditeurs n'a pas été capable de préciser le nombre d'éditeurs au Québec et elle a référé les parlementaires à la Société de développement culturelle qui n'a pas apporté de réponse à la question lors de son intervention devant la commission. L'Association des libraires du Québec a informé la commission que le nombre de fermetures de librairies s'élevait à 32 alors qu'en réalité il y en a 34. L'association a oublié deux fermetures dont une fut donnée en exemple par l'Association des bibliothèques publiques du Québec lors de la toute première journée d'audience de la commission. Bref, c'est l'industrie elle-même qui se méconnaît.

Monsieur Bouchard ajoute au paradoxe en tirant cette conclusion de ses échanges récents avec *parents et amis* : «**La plus importante activité économique culturelle du Québec est un secret bien gardé. Ses règles du jeu, ses acteurs et ses dynamiques sont ignorés du plus grand nombre.**»

*«Et tous les échanges qu’il nous est donné d’avoir avec parents et amis ces derniers temps le prouvent. **La plus importante activité économique culturelle du Québec est un secret bien gardé. Ses règles du jeu, ses acteurs et ses dynamiques sont ignorés du plus grand nombre.** De là, une grande difficulté à convaincre nos concitoyens de l’importance des défis auxquels nous faisons face. Et que lesdits enjeux concernent toute la société, pas seulement la corporation des gens de lettres. Nous avons du retard à rattraper dans notre parcours de pédagogie sociale.»*

[Du haut de mon perchoir, Jean-François Bouchard, président, Association nationale des éditeurs de livres, 3 septembre 2013](#)

Or, quiconque au sein de la population tente de découvrir l’industrie du livre se rend très vite à l’évidence qu’elle est refermée sur elle-même et, de ce fait, plutôt opaque. La Fondation littéraire Fleur de Lys a profité de son intervention devant le membre de la commission pour lever un tant soit peu le voile sur certaines pratiques douteuses de l’industrie du livre. Par exemple, l’achat par l’auteur d’un certain nombre d’exemplaires de son propre livre pour être édité : «On vous édite si vous achetez les 500 (ou les 1,000) premiers exemplaires». Dans ce contexte, le nouvel auteur se trouve à contribuer financièrement à l’édition de son œuvre alors que l’éditeur a l’obligation d’assumer lui-même tous les frais d’édition selon la *Loi du livre* et son agrément. Ainsi, certains éditeurs à compte d’éditeur agissent comme des éditeurs à compte d’auteur avec le support financier de l’État. Bref, les *règles du jeu* et les *dynamiques* de l’industrie manquent parfois de transparence, et ce, jusqu’au *secret*.

Plus encore, Monsieur Bouchard croit que cette méconnaissance de l’industrie du livre est à l’origine de la «*grande difficulté à convaincre nos concitoyens de l’importance des défis auxquels nous faisons face.*» L’objectif ne devrait pas être de *convaincre* mais d’informer, pour autant que l’industrie se donne tous les moyens nécessaires pour se connaître elle-même et répondre avec précision aux questions des parlementaires et de la population.

QU’EST-CE QUE LA FONDATION LITTÉRAIRE FLEUR DE LYS?

Créée en 2003, la Fondation littéraire Fleur de Lys, un organisme à but non lucratif, est le pionnier québécois de l’édition en ligne sur internet avec impression papier et numérique à la demande. Sa mission : offrir aux auteurs une alternative à l’édition traditionnelle dans le contexte des nouvelles technologies. Elle forme aujourd’hui une communauté d’auteurs et de lecteurs à frais partagés. La contribution demandée à chaque auteur dans chaque option d’édition (3 choix) est la même peu importe le nombre de pages et la somme de travail d’édition à effectuer. Il en va de même pour le lecteur, la contribution demandée pour obtenir un exemplaire est la même, peu importe le nombre de pages (à quelques exceptions près). La Fondation littéraire Fleur de Lys remplit aussi une mission d’éducation populaire au sujet du monde du livre.

NOTRE DOSSIER PRIX UNIQUE DU LIVRE (EN LIGNE)

SOURCE

Serge-André Guay, président éditeur
Fondation littéraire Fleur de Lys

SITES INTERNET	
Accueil	http://fondationlitterairefleurdelysaccueil.wordpress.com/
Maison d'édition	http://editionfondationlitterairefleurdelys.wordpress.com/
Librairie	http://fondationlitterairefleurdelyslibrairie.wordpress.com/
Magazine d'actualité	http://fondationlitterairefleurdelys.wordpress.com/
Livres numériques gratuits	http://livresnumeriquesgratuits.wordpress.com/
CENTRES D'INFORMATION	
- Droits d'auteur	http://infodroitsdauteur.wordpress.com/
- Édition & Nouveau monde du livre	http://editionenligne.wordpress.com/
- Conférences & Ateliers	http://fondationlitterairefleurdelysconference.wordpress.com/
Nous	http://fondationlitterairefleurdelysnous.wordpress.com/
Contact	http://fondationlitterairefleurdelyscontact.wordpress.com/
Dixième anniversaire (2003-2013)	http://fondationlitterairefleurdelysanniversaire.wordpress.com/
COURRIEL	serge-andre-guay@manuscritdepot.com
ADRESSE POSTALE	31, rue St-Joseph, Lévis, Québec, Canada. G6V 1A8
TÉLÉPHONE	Bureau : 418-903-5148 Cellulaire : 418-905-7146
 Linked in	http://ca.linkedin.com/in/sergeandreguay/
 facebook	FondationlitteraireFleurdeLys